



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

3 octobre 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers mentionne aux membres du conseil qu'il s'est rendu dernièrement au poste de la Sûreté du Québec afin de signaler une problématique de vitesse dans la rue où il demeure. Il nous informe qu'on lui a répondu qu'il n'y avait que 3 agents patrouilleurs par quart de travail et de demander à la ville d'installer un dos d'âne près de chez lui afin de régler la situation.

Réponse

- Le maire lui répond que la Ville n'installe pas de dos d'âne et prend acte de son commentaire.
- M. Desrosiers demande ce qu'il adviendra du Pavillon de la Cité et s'il y a actuellement des organismes présents dans ce bâtiment.

Réponse

- Le maire lui répond qu'il n'y a aucun organisme présent dans l'immeuble, qu'il ne reste que des biens entreposés et que nous allons prochainement procéder à un appel de projets afin de se départir du Pavillon de la Cité.
- M. Desrosiers questionne le conseil quant à la réfection du mur de palplanches de la rue Otis. Il souhaite savoir si les travaux de réfection se poursuivront.

Réponse

- Le directeur général lui répond que ces travaux auront lieu probablement l'année prochaine et informe les membres du conseil que nous avons eu la confirmation que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a délivré le certificat d'autorisation ce jour.